

Lieu	Charm el-Cheikh, Égypte
Date de la mission	19 au 28 novembre 2018

Contexte

En 2010, à Nagoya, au Japon, la 10^e Conférence des Parties à la CDB adoptait un *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*, comprenant vingt objectifs concrets, nommés Objectifs d'Aichi. Lors de ce même événement, les Parties ont également adopté un *Plan d'action sur les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales pour la biodiversité 2011-2020*.

Par les actions qu'il mène depuis deux décennies, le Québec se positionne comme un gouvernement ayant posé des gestes significatifs en matière de biodiversité. En effet, il s'est déclaré lié, dès 1992, aux objectifs de la CDB et s'est engagé à la mettre en œuvre sur son territoire en tenant compte de ses compétences, conformément à ses priorités et échéanciers.

À l'international, le gouvernement du Québec fait figure de leader au sein des gouvernements infranationaux. Le Québec est notamment membre fondateur du Comité consultatif des gouvernements infranationaux pour la biodiversité (CCGI), de la Plateforme d'apprentissage des régions pour la biodiversité (R4BLP) et participe au Groupe des gouvernements infranationaux leaders vers l'atteinte des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (GoLS). Toutes ces différentes initiatives visent à faire valoir l'importance des actions des gouvernements infranationaux en matière de biodiversité et de partager leurs meilleures pratiques.

La Conférence des Parties à la CDB (CdP) se réunit aux deux ans. La quatorzième rencontre (CdP-14) a eu lieu à Charm El-Cheikh en Égypte, du 17 au 28 novembre 2018. Outre les sujets récurrents liés à l'administration et la gestion de la CDB, les principaux thèmes ont porté sur :

- l'intégration de la biodiversité au sein de différents secteurs d'activité, plus particulièrement les secteurs des mines, des industries de transformation, des infrastructures et de la santé;
- la biodiversité et les changements climatiques;
- la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs;
- les aires protégées et autres mesures efficaces de conservation;
- les orientations stratégiques et la préparation du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Objectif(s)

Le Québec participe, au sein de la délégation canadienne, aux négociations internationales sur la diversité biologique et plus particulièrement aux CdP. La participation du Québec aux CdP permet de réitérer à la communauté internationale l'importance qu'il accorde à la protection de la diversité biologique et de témoigner sa volonté ferme et constante de participer, au sein de la délégation canadienne, aux principales étapes des négociations.

La CdP-14 constitue une tribune de choix pour mettre en valeur des actions du Québec en matière de conservation de la diversité biologique et pour mettre de l'avant la capacité d'action des États fédérés et des régions. De façon plus précise, les objectifs, visés par le gouvernement du Québec lors de cette rencontre, sont les suivants :

- répondre aux engagements internationaux du Québec concernant la mise en œuvre de la CDB, notamment à titre de co-coordonnateur du CCGI;

- faire valoir les actions du Québec en matière de biodiversité, notamment sa contribution à l'atteinte des Objectifs d'Aichi et participer à l'échange des meilleures pratiques;
- promouvoir les grandes stratégies gouvernementales du Québec qui intègrent les enjeux de biodiversité, tels que la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques, le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, la Stratégie gouvernementale de développement durable, le Plan Nord, la Stratégie maritime et la Stratégie gouvernementale sur l'aménagement durable des forêts;
- mettre en valeur les actions des États fédérés en matière de diversité biologique;
- « Saisir le pouls » des réflexions, des positions et des enjeux sur l'atteinte des objectifs d'Aichi par la communauté internationale et le lancement de l'élaboration du prochain plan stratégique pour la biodiversité de la CDB.

Résultat(s)

Les événements auxquels ont pris part les représentants du Québec s'articulent autour de quatre grandes initiatives :

1. 6^e Sommet mondial des villes et des gouvernements infranationaux pour la biodiversité

Les 23 et 24 novembre 2018, le 6^e Sommet a rassemblé environ 300 représentants de plus de 25 gouvernements infranationaux et de villes de partout à travers le monde afin d'interpeler les Parties à la CDB sur l'importance des actions de ces niveaux de gouvernements en matière de conservation de la biodiversité, ainsi que d'appeler à renforcer la contribution de ces derniers à l'effort global en matière de biodiversité et au processus de négociations pour l'après-2020.

Dans le cadre de cet événement, M. Jean Lemire a participé à une table ronde de haut niveau portant sur l'intégration de la biodiversité dans des solutions énergétiques durables. Les objectifs de cette table ronde sous forme de dialogue de Talanoa visait à montrer comment le secteur de l'énergie a le potentiel d'aider à l'atteinte des objectifs et des cibles en matières de conservation de la biodiversité.

M. Jacob Martin-Malus est intervenu lors d'une session portant sur l'intégration par les gouvernements infranationaux de l'approche écosystémique, en lien avec l'adoption de l'Accord de Paris, l'Agenda 2030, les objectifs de développement durable et le prochain Cadre mondial pour la conservation de la diversité biologique après 2020. Son message principal visait à démontrer qu'au Québec, le cadre stratégique en matière de conservation de la biodiversité s'intègre dans la démarche québécoise de développement durable et lutte contre les changements climatiques, et que cette approche fait écho à ce qui est véhiculé sur la scène internationale avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et l'Accord de Paris sur le climat, qui s'arriment tous deux avec les Objectifs d'Aichi de la CDB. Plusieurs actions du Québec en biodiversité ont également été présentées.

M. Jacob Martin-Malus est également intervenu en tant que président d'une session portant sur le financement des solutions basées sur la nature par les gouvernements locaux et infranationaux. Son allocution d'ouverture de la session lui a permis de mettre de l'avant le marché du carbone et le Fonds Vert, ainsi que le fonds de restauration des milieux humides et hydriques.

M. Lemire et M. Martin-Malus ont également eu l'opportunité de mettre de l'avant les actions du Québec lors de deux entrevues médiatiques faites par le Secrétariat de la CDB (SCDB).

Ils ont aussi participé à deux réceptions de haut niveau, offertes par le gouverneur de la région hôte du Sinaï du Sud et auxquelles la ministre de l'Environnement de l'Égypte était présente.

2. Comité consultatif des gouvernements infranationaux pour la biodiversité de la CDB

Ce comité consultatif découle d'une décision de la CdP-10 de la CDB, à Nagoya, (*Décision X/22*) qui approuvait un Plan d'action pour les gouvernements infranationaux, les villes et autres autorités locales. Le Québec est actif au sein du Comité depuis ses débuts et a participé à la mise en œuvre de son plan d'action 2013-2015 avec la réalisation d'une étude de cas sur la mise en œuvre des objectifs d'Aichi par les gouvernements infranationaux. Lors de la CdP-14, le CCGI a lancé la « Coalition infranationale pour l'action en faveur de la biodiversité » lors d'une conférence de presse qui a lieu le 22 novembre 2018, en présence de Mme Cristiana Pasca Palmer, secrétaire exécutive de la CDB. La Coalition, formée des membres du Réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable (nrg4SD), des GoLS et du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI – Local governments for sustainability), s'est engagée pour la conservation de la biodiversité et lancent un appel à l'action qui énonce les engagements que prennent les gouvernements infranationaux, en collaboration avec les parties de la CDB, afin de mettre en œuvre des stratégies visant à réaliser les Objectifs d'Aichi. Lors de cette même conférence de presse, M. Jean Lemire a annoncé que le Québec devenait officiellement le co-coordonnateur du CCGI. Ce dernier constitue la seule instance officiellement reconnue pouvant représenter les gouvernements infranationaux auprès de la CDB.

M. Martin-Malus est intervenu dans le cadre de l'événement organisé par nrg4SD le 25 novembre 2018 et portant sur le thème de l'intégration des actions et des initiatives afin d'accélérer l'atteinte des cibles internationales en changements climatiques, en biodiversité et en développement durable. Son message principal visait à démontrer que par sa planification stratégique et ses actions, le Québec démontre sa grande capacité à intégrer de manière efficace les agendas internationaux DD, CC et biodiversité à l'échelle infranationale et promeut une mise en œuvre cohérente, intégrée et mutuellement bénéfique d'actions et d'initiatives répondant aux 3 agendas. Plusieurs actions du Québec en biodiversité ont également été présentées.

3. Initiative d'Aichi – Groupe des gouvernements infranationaux leaders vers l'atteinte des Objectifs d'Aichi

La Préfecture d'Aichi (Japon) a travaillé en 2016 à réunir des gouvernements infranationaux leaders en matière de biodiversité. L'objectif de cette initiative est essentiellement de faire valoir l'importance des actions des gouvernements infranationaux pour l'atteinte des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, de partager leurs meilleures pratiques et d'inviter les autres gouvernements infranationaux à agir sur les enjeux de biodiversité. En marge de la COP-14, le Québec a formellement adhéré à la *2e Déclaration conjointe* (annoncée le 22 novembre 2018) et participé à un dîner de haut niveau présidée par le gouvernement de la Préfecture d'Aichi, M. Ohmura. M. Martin-Malus a présenté les principales réalisations du Québec en matière de biodiversité et M. Jean Lemire a partagé sa vision du prochain cadre mondial après-2020. À noter également que le rapport des GoLS « *Rôles des gouvernements infranationaux vers les objectifs de biodiversité 2020 et au-delà* » a été déposé au SCDB et aux Parties comme note d'information 38.

4. Plateforme d'apprentissage des gouvernements infranationaux pour la biodiversité

En 2016, le Québec a participé à un projet-pilote de plateforme d'apprentissage et d'échange en biodiversité pour les gouvernements infranationaux initié par nrg4SD, dont le lancement

officiel a eu lieu lors de la CdP-13. Dans le cadre de la CdP-14, la R4BLP a déposé un rapport présentant les leçons apprises par les membres durant les deux années d'existence de la plateforme.

Mme Sabrina Courant est intervenues dans le cadre de l'événement organisé par la R4BLP le 26 novembre 2018. Elle a présenté les principaux messages que le Québec retient des deux ans de travail au sein de la Plateforme, ainsi que les difficultés rencontrées et solutions proposées par le Québec. Plusieurs actions du Québec en biodiversité ont également été présentées.

Rencontres bilatérales

Les membres de la délégation québécoise ont eu des entretiens avec :

- M. Niall O'Dea, sous-ministre adjoint, et M. Basile van Havre, directeur général des politiques et des partenariats en biodiversité, (Service canadien de la faune, Environnement et Changements climatiques Canada) les 21 et 25 novembre 2018 – les discussions ont essentiellement tourné autour du potentiel Sommet sur la nature que la ministre Mc Kenna aimerait organiser en avril 2019 à Montréal;
- M. Cyrille Barnerias, chef du service des Affaires européennes et internationales de la Direction de l'appui aux politiques publiques, et Mme Phénia Marras, chargée de mission en ingénierie de projets de coopération internationale (Agence française pour la biodiversité) le 22 novembre 2018 – la mise en œuvre de la feuille de route France-Québec signée par les premiers ministres en mars 2018 a été au cœur de l'entretien;
- Mme Joke Schauvliege, ministre de l'Environnement, de la Nature et de l'Agriculture des Flandres (Belgique) et Mme Griet Verbeke, directrice des politiques internationales les 24 et 26 novembre 2018 – le rôle du Comité consultatif des gouvernements infranationaux pour la biodiversité et ses prochaines actions ont fait principalement l'objet des discussions;
- des échanges ont également eu lieu entre les représentants du Québec et la Secrétaire exécutive du Secrétariat de la CDB, Mme Cristiana Paşca Palmer, à l'occasion de la conférence de presse du 22 novembre et d'une rencontre en personne organisée par les GoLS cette même journée.

Le suivi de ces entretiens est assuré par Mme Courant (Direction de la protection des espèces et des milieux naturels) et Mme Rachel Lévesque (MRIF). En marge des événements officiels, des rencontres et des échanges ont également eu lieu avec des représentants du gouvernement canadien, de nrg4SD, d'ICLEI, ainsi qu'avec de nombreux représentants de gouvernements infranationaux.

Conclusions

Parmi les conclusions importantes de la CdP-14 et de ses événements parallèles, figure un constat quant à l'importance de sensibiliser le public aux bienfaits qu'il retire de la biodiversité et des services écologiques afin que celui-ci s'approprie davantage les enjeux qui leurs sont associés et se sente davantage concerné ainsi que l'importance d'impliquer l'ensemble des secteurs du développement sur les enjeux de biodiversité.

Composition de la délégation gouvernementale

- M. Jacob Martin-Malus, sous-ministre adjoint au développement durable et à la qualité de l'environnement (MELCC)
- Mme Sabrina Courant, responsable des dossiers internationaux au sein de la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels (MELCC)

- M. Jean Lemire, émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques (MRIF)
- Mme Rachel Lévesque, conseillère en relations internationales (MRIF)

Rédigé par : Sabrina Courant
Approuvé par : Jacob Martin-Malus

Date : 30 novembre 2018
Date : 5 décembre 2018